

# Nouvelles de La Cause

Regardez quel vent souffle dans vos voiles  
et vous saurez où vous allez...

Alexandre VINET

N° 483  
Juil-Août-Sept. 2015



Franck et Marie LEFEBVRE-BILLIEZ  
et leurs enfants  
Déra Noé et Nékéna Élie

## Garder le cap sur l'essentiel

### Éditorial

La Fondation La Cause a reçu un grand nombre d'appels suite à la décision du Synode de l'Église Protestante Unie de France permettant aux pasteurs qui le souhaitent de bénir les couples de même sexe. Il est utile de rappeler que la Fondation La Cause est indépendante. Elle travaille avec et pour l'ensemble des Églises évangéliques et protestantes en lien avec la Fédération Protestante de France (FPF), le Conseil National des Évangéliques de France (CNEF), et même plus largement ; elle est un organisme de services. Il me semble important de signaler que les administrateurs et les cadres sont

engagés dans différentes églises, avec une certaine variété de tendances théologiques (luthérienne, réformée, baptiste, anglicane, évangélique...) ; le président du CNEF, le pasteur Étienne Lhermenault, est d'ailleurs membre du Conseil d'Administration de La Cause. Nous souhaitons continuer à travailler en collaboration avec chacun, dans le respect mutuel et portés par l'espérance en Jésus-Christ. Nous vous proposons de lire un commentaire sur les réactions contrastées que suscite cette décision.

Par ailleurs, ce numéro nous rappelle que bien des enfants sont sortis de la misère de la rue grâce au soutien de

La Cause et de ses nombreux partenaires internationaux qui sont mobilisés pour leur offrir un avenir et une espérance ! Nous développons nos actions dans six pays : la France, Madagascar, le Togo, le Cameroun, le Burkina Faso, Haïti et conservons des relations solides avec la Corée du Sud.

Nous avons demandé à Franck et Marie Lefebvre-Billiez, tous deux journalistes, de nous donner leur impression après trois mois passés à Madagascar. Le dernier numéro des Nouvelles parlait du cyclone dévastateur Chedza et des inondations du début d'année ; le pays traverse à présent une nouvelle crise politique grave, avec des conséquences immédiates sur l'économie.

Franck et Marie Lefebvre-Billiez viennent d'adopter, avec l'aide de La Cause, deux enfants jumeaux : Déra Noé et Nékéna Élie... Nous nous réjouissons de leur bonheur familial !

Chaque été, nous recevons des appels de l'association les Baladins, reconnue comme Mouvement d'Éducation Populaire, qui organise des camps bibliques pour les jeunes en montant des spectacles. Des familles françaises démunies se voient, en effet, refuser les Bons Vacances de la CAF, qui ne reconnaît qu'un ou deux organismes départementaux. Elles n'ont pas les moyens financiers d'inscrire leur enfant. Nous répondons dans la mesure du possible en fonction des dons reçus pour cette action. Voulez-vous aider ces enfants à partir en vacances ?

Bonne lecture et bon été !

### Sommaire 483

- Ouverture d'esprit ou perte de repères ?
- Madagascar aux deux visages

- Offrir aux enfants un avenir et une espérance !
- Service de Presse
- À noter

Alain Deheuvels  
Pasteur - Directeur  
de La Cause



# Ouverture d'esprit ou perte de repères ?

Bénédiction de l'union des couples de même sexe par l'EPUDF

**L**e 16 mai 2015, le Synode national de l'Église Protestante Unie a décidé d'autoriser les pasteurs de l'EPUDF, qui le souhaitent, à bénir les couples de même sexe, en accord avec le conseil presbytéral de leur église locale. Sur ce sujet, il nous a semblé important, en réponse au déferlement médiatique qui a eu lieu, de donner une vision complémentaire de cet événement, en tempérant l'enthousiasme de certains pour ce "oui" qui pourrait être en réalité une victoire à la Pyrrhus.

Cette décision, avec sa très large couverture médiatique, malmène l'unité du protestantisme pour plusieurs raisons :

– **L'utilisation du terme «les protestants»** pour désigner l'EPUDF, alors que cette Église ne représente qu'une partie du protestantisme français, est inappropriée et sème la confusion dans les esprits. Le Président du Conseil de l'Union des Églises Protestantes d'Alsace-Moselle, UEPAL, Christian Albecker, constate avoir eu «du mal à faire entendre dans les médias alsaciens que l'UEPAL n'était pas concernée par la décision de l'EPUDF, et qu'en tout état de cause, la décision de l'Assemblée de l'UEPAL du 29 juin 2014 (qui n'a pas accepté cette bénédiction) reste pleinement en vigueur dans trois départements (57, 67, 68).»

Le Conseil National des Évangéliques



de France (CNEF), pour sa part, «juge nécessaire de rappeler que tous les protestants n'approuvent pas cette décision, en particulier les protestants évangéliques qui représentent plus de 70% des pratiquants réguliers du protestantisme en France. Pour autant, ces derniers ont le souci d'accueillir dans leurs églises toutes les personnes, quel que soit leur arrière-plan social, culturel, religieux, voire leur orientation sexuelle.»

De fait, le terme "protestant" désigne de façon générique, les églises ou les personnes qui adhèrent aux trois grands principes de la Réforme «Sola Scriptura», «Sola fide», «Sola gratia». Il est de fait regrettable qu'une Union d'Églises soit présentée par les médias sous ce terme générique.

– **L'EPUDF crée une tradition ecclésiale qui s'oppose au «Sola Scriptura» de la Réforme.** Le *Sola Scriptura* (l'Écriture seule) est l'affirmation selon laquelle la Bible est la seule autorité pour toutes les questions relatives à la foi et à la pratique. «L'Écriture et seule l'Écriture constitue la norme par laquelle tous les enseignements et doctrines de l'Église doivent être mesurés.» Ce point de vue de Martin Luther marqua la première opposition protestante contre l'Église catholique qui, depuis Augustin d'Hippone, déclarait que l'Église seule pouvait définir le sens exact et la bonne interprétation de la Bible. La décision de l'EPUDF s'inscrit en rupture contre ce principe, puisqu'elle introduit une tradition ecclésiale qui vient s'opposer aux textes bibliques...

En conséquence, il en résulte une perte d'unité à la fois interne et dans les relations inter ecclésiales.

Le CNEF (Conseil National des Évangéliques de France) a décidé d'interrompre le dialogue théologique avec la CPLR (Communion Protestante Luthéro-Réformée) en raison de divergences sur la lecture et l'interprétation des textes bibliques...

L'Église catholique marque son incompréhension devant l'absence de développement théologique des textes synodaux. Natalia Trouiller, la Directrice de Communication de Mgr Barbarin, archevêque de Lyon, écrit, après avoir lu la décision du Synode de l'EPUDF : «Je ne sais pas trop à quoi je m'attendais, mais certainement pas à ce que sur ces quatre pages, il ne soit cité qu'un seul verset biblique : 1 Pierre 3, 9, qui semble ordonner de bénir tout et tout le temps... Sauf que la périope complète montre que cette phrase, «Bénissez, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin d'hériter la bénédiction», vient en conclusion d'un développement sur... la complémentarité de l'homme et de la femme dans le mariage (1 Pierre 3, 1-9). Un verset biblique, un seul, dont la torsion du sens éclate à la figure ; une ligne sur quatre pages, pour justifier l'injustifiable. Je suis abasourdie. «Sola Scriptura», qu'ils disaient...»

Christian Albecker, président de l'UEPAL, a ressenti pendant le synode national l'absence de réflexion théologique approfondie : «impression d'un manque de débat sur le fond, tant au plan biblique que théologique. Le Synode en est resté à une approche essentiellement pastorale, sans se poser non plus la question de l'enjeu d'un geste public par rapport à une demande d'accompagnement souvent très personnelle et intime.» Il s'inquiète aussi de l'unité de l'EPUDF qui, à la base, contrairement au surprenant vote quasi unanime du synode est très divisée sur cette question. «C'est le contenu même de la décision finale qui m'interroge le plus, dit-il : au lieu de se déclarer favorable à la bénédiction des couples de même sexe, avec éventuel-



**FONDATION LA CAUSE**

"La Cause, c'est notre engagement au service de Jésus-Christ."

N° 483 : Juillet-Août-Septembre 2015

Organe trimestriel de la Fondation La Cause

69 av. Ernest Jolly

78955 Carrières-sous-Poissy

Tél. : 01 39 70 60 52

E-mail : [fondation@lacause.org](mailto:fondation@lacause.org)

Site internet : [www.lacause.org](http://www.lacause.org)

Abonnement : 4 €

Prix du numéro : 1 €

Banque postale :

FR10 20041000 0157 5535 9F02 037

Suisse : La Cause, Bulle 18-1723-4

lement, une clause de conscience, le synode a estimé que les deux positions contraires – pour ou contre cette bénédiction – étaient toutes les deux évangéliques, et a laissé aux communautés locales la responsabilité de choisir celle qui leur convenait. Lourde responsabilité pour les paroisses, dont les pasteurs et les conseils presbytéraux « devront s'accorder » sur le sujet. Je souhaite à notre Église sœur que cette position ne soit pas source de douloureux conflits !»

De nombreux pasteurs et conseillers de l'EPUDF ne comprennent pas le résultat du vote du synode (96 voix pour et 3 contre) et pose la question de sa représentativité... L'analyse du processus montre clairement que cette décision a été guidée par une volonté institutionnelle. L'unité interne de l'EPUDF est de ce fait fragilisée. Plusieurs paroisses prennent de la distance par rapport à cette décision synodale, c'est le cas, par exemple, de l'EPU de Mantes-la-Jolie, dont voici un extrait de la résolution :

«La décision a été prise d'ouvrir pour les Églises locales la possibilité de bénir les mariages de couples de même sexe. Une telle bénédiction est bien une possibilité ouverte ; elle n'est ni un droit, ni une obligation ; en particulier elle ne s'impose à aucune paroisse, ni à aucun pasteur. Notre conseil presbytéral a pris acte de cette décision mais exprime son désaccord car il considère ce choix contraire aux éléments de réflexion par lesquels il avait participé aux travaux précédant le débat régional.

Nous croyons que le texte biblique est fondamental pour tout chrétien, qu'il résiste parfois à nos interprétations, quand bien même notre lecture doit être mûrie, distanciée, et aussi inspirée par l'Esprit Saint. C'est la base même du *Sola Scriptura* propre à la Réforme protestante que d'affirmer l'autorité souveraine des Saintes Écritures telles que la fonde le témoignage intérieur du Saint-Esprit, reconnaissant en elles la règle de la foi et de la vie<sup>1</sup>.

La lecture que nous faisons, notamment de Genèse 1-2, nous conduit à penser que la conjugalité, dans le projet de Dieu, implique la différenciation sexuelle homme-femme. Jésus s'est réapproprié ce texte de la Genèse, en le citant lui-même. Dans son rapport à la Loi, Jésus n'abolit rien, mais a plutôt tendance à pousser plus loin encore les commandements, comme il le fait, par exemple, pour l'adultère en Matthieu 5,27s. Il fait cela pour susciter en chacun le désir, non pas d'être «validé» par la

loi, mais de marcher avec Dieu. Dès lors, marcher avec Dieu ne signifie pas contraindre Dieu à marcher sur nos pas. Cela signifie avant tout se laisser rejoindre par lui, pour qu'il nous questionne, nous interpelle et nous révèle ses projets. Tel est le sens que nous donnons à l'accompagnement que l'Église se doit d'apporter aux hommes et aux femmes, aux couples qui poussent ses portes aujourd'hui en quête d'une parole de vérité pour leur vie.

La bénédiction a pour but de nous faire entrer dans le projet de Dieu et non de cautionner nos propres projets, de répondre terme à terme à nos désirs ou aux attentes d'une société en perte de repères. Elle ne nous appartient pas, car elle est d'abord une parole qui vient de Dieu.

Malgré l'intérêt que suscite ce débat sociétal, nous sommes consternés par la quasi-unanimité du vote synodal qui ne reflète pas les débats dans les églises locales.

Nous sommes perplexes devant la possibilité de laisser aux paroisses et aux pasteurs la liberté de bénir ou non ce type de conjugalité car nous

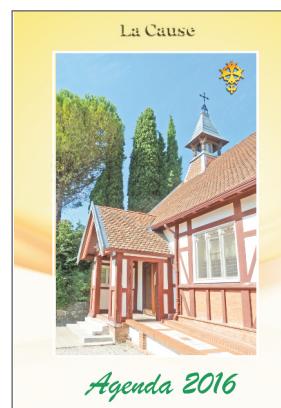
craignons que, dans bien des communautés, cette décision provoque des divisions et des tensions, notamment entre pasteurs et conseils presbytéraux. Nous pensons aussi que cette décision aura des répercussions négatives dans notre travail avec les autres Églises protestantes et avec l'Église catholique.

L'Église Protestante Unie de Mantes - Les Mureaux est très attachée à l'accueil inconditionnel de tous, quelle que soit notamment leur orientation sexuelle, mais ne pratiquera pas de bénédiction de couples de même sexe.»

À présent, une question se pose pour 2017, date du 500<sup>e</sup> anniversaire de la Réforme : quel témoignage commun pourront vivre les protestants de France à cette occasion ?

Alain Deheuvels

1/ Déclaration de foi de l'Église réformée de France, 1938.



#### BON DE COMMANDE

#### À renvoyer à La Cause

Veuillez me faire parvenir .....ex.

de l'Agenda 2016

soit 12,50 € x =

Forfait de port \* = + 1,50 €

#### TOTAL :

À l'adresse suivante :

---



---



---



---



---

Disponible en septembre 2015 !

## Agenda 2016

Port gratuit à partir de deux exemplaires \*

Vous recherchez un agenda de poche ? Un agenda où trouver une pensée quotidienne de vaillance et de foi et des références bibliques à méditer, en lien avec le programme d'étude de la Bible en six ans ? Un agenda avec suffisamment de place pour inscrire, chaque jour, activités ou anniversaires ? Un agenda témoin de votre foi et de votre espérance ? Un agenda solide, pratique et attractif ?

L'Agenda de La Cause est fait pour vous. Il existe depuis 1923 et remporte chaque année le même succès.

Agenda 2016 : format 10 x 15 cm - 200 p.

Prix : 12,50 € l'ex.

Sous jaquette plastifiée.

En couverture : «Chapelle Victoria». Temple protestant, joyau architectural de la ville de Grasse.

Encarté : un petit annuaire des principales œuvres et organisations protestantes en France.

# Madagascar aux deux visages

Franck LEFEBVRE-BILLIEZ

**I**l y a le Madagascar officiel, sorti de l'isolement international à la faveur de la dernière présidentielle, qui fait appel aux investisseurs étrangers et aux bailleurs de fonds pour tenter, tant bien que mal, de relancer son économie depuis un an et demi ; un Madagascar qui prépare les prochaines élections communales. Et il y a le Madagascar réel, à la société fragmentée, radicalement coupée des politiques, fait de dénuement et de débrouille. Deux mondes qui semblent naviguer à rebours l'un de l'autre.

Certains Malgaches vous diront avec fierté : « *Quand Dieu est descendu sur terre, l'empreinte de son pied a donné Madagascar* ». Imaginez un pays au climat favorable, riche de toutes sortes de ressources naturelles, bois exotiques, terres agricoles, pierres précieuses et minéraux, sans parler de ces « terres rares » si recherchées pour les téléphones portables ; un pays qui est une île, ce qui a permis à diverses espèces comme les lémuriens d'évoluer à part dans un milieu préservé, tout en donnant à ses habitants des frontières naturelles ; un pays où la densité de la population reste faible – moins de 38 habitants au km<sup>2</sup>... Madagascar devrait être une image de la prospérité. Or, c'est un des pays les plus pauvres du monde. Les Malgaches sont très conscients de ce cruel paradoxe. Et généralement peu optimistes sur la capacité de leur pays à le surmonter.

Pour le « vazaha », l'étranger, fraîchement débarqué de l'aéroport d'Ivato, le premier contact avec la capitale malgache pourra faire illusion : on ne voit pas d'emblée de ces vastes bidonvilles qui accompagnent la croissance urbaine comme en Inde. La crise qui exacerbe les inégalités, mine la classe moyenne, est installée depuis longtemps dans le paysage et travaille sans bruit. Le voyageur pourra se laisser tromper par les chantiers de construction des villas de nouveaux riches, l'hôtel cinq étoiles et le complexe de logements construits par un groupe chinois pour accueillir une conférence de l'Union africaine qui n'a



Tananarive, route de la Digue

jamais eu lieu, ou par l'interminable alignement de lampadaires à batterie solaire éclairant la route de la digue, là où passait le cortège du président Rajoelina, tombeur de Ravalomanana. Mais le vrai dénuement se rencontre dans les quartiers déshérités, sans éclairage urbain, le long de ruelles où s'accumulent les ordures propices aux rats et à la peste. La pauvreté se dissimule derrière les façades de ces maisons traditionnelles aux murs de terre rouge et de ciment que l'on trouve jusqu'au cœur de Tananarive et qui s'effondrent peu à peu faute d'entretien : murs lépreux, toitures pourrissantes d'où tombent les tuiles. Ici, on ne répare plus, on bricole. Telle fenêtre ne ferme plus : on la cloue. Il y a ceux qui luttent au jour le jour pour camoufler les traces de la misère, malgré un salaire moyen qui oscille entre 30 et 60 euros par mois et une inflation de 6%, et ceux qui n'ont plus rien.

Premier corollaire de cette précarité généralisée : le système D. Tout s'achète, se vend, se recycle – une inventivité visible notamment dans les moyens de transport. La route malgache est le royaume du « taxi-brousse », fourgonnette généralement hors d'âge qui tressaute et bondit à tombeau ouvert dans des nuages de fumée noire, et où les passagers font quotidiennement la démonstration de l'infinie compressibilité du corps humain. Le toit sert au transport des bagages et marchandises, qui s'accumulent couramment sur plus d'un

mètre de hauteur : le chauffeur partage la recette du fret avec son patron, d'où cette obsession de stocker toujours plus, quitte à mettre en péril l'équilibre du véhicule. Le superflu est exclu, et parfois même l'essentiel : tableau de bord absent, carrosserie à nu à l'intérieur de la fourgonnette, fermetures des portières bricolées avec des tirettes... Encore heureux si les freins fonctionnent. Des planchettes disposées entre les sièges font office de strapontins. On trouve jusque dans les rues de « Tana » ces ahurissantes guimbardeuses, qui voisinent avec un nombre record de 4L-taxis, voire de 2CV-taxis ; le tout slalomant au milieu des charrettes. Dans cette plèbe mécanique passent parfois, rutilants et aristocratiques, les 4X4 aux vitres fumées de quelques nantis.

Outre son profil de kamikaze de la route, le chauffeur de « taxi-brousse » doit être prêt à se faire rançonner à chaque barrage de gendarmerie – et ils sont nombreux. C'est l'autre aspect de la « débrouille » version malgache : chacun s'efforce de tirer un maigre avantage de sa situation. On ne parlera pas de corruption, mais de « cadeaux » ; et l'on s'en accorde avec résignation, sinon bonne grâce, en soulignant que l'exemple vient d'en haut. Sujet délicat à aborder dans une société où l'on évite systématiquement les conflits, où il est mal vu d'exprimer une opinion tranchée ; en revanche, la montée de la violence qui accompagne celle de la pauvreté effraie les Malgaches. On parlera facilement des attaques de voyageurs sur la route, des agressions à tel carrefour du quartier, dans des récits où se mêle une bonne part de rumeurs.

Cette paupérisation de la société malgache, qui transparaît jusque dans la capitale, place Madagascar à contre-courant de la situation d'une bonne partie de l'Afrique, en croissance et où la classe moyenne pourrait dépasser le milliard d'individus à l'horizon 2060, selon le cabinet Deloitte. Sur l'ensemble du pays, 92 % de la population vit avec moins de 2 dollars par jour, ce qui correspond au seuil international de pau-

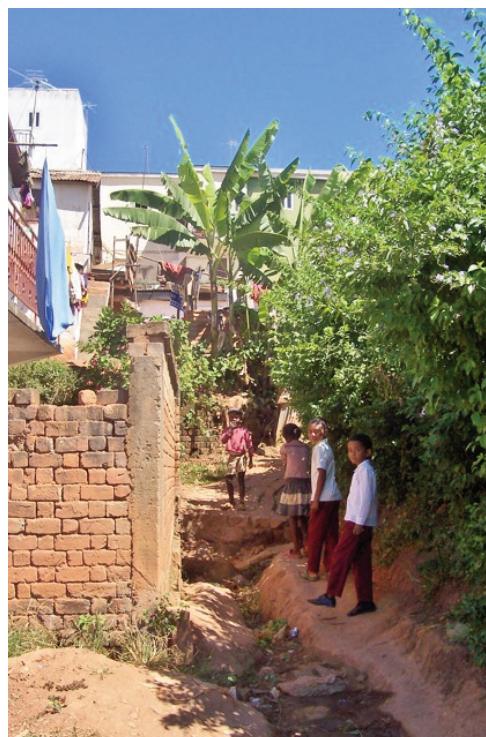
## DÉPARTEMENT ENFANCE • DÉPARTEMENT ENFANCE • DÉPARTEMENT ENFANCE • DÉPARTEMENT

vreté. Encore la région de Tananarive fait-elle figure de privilégiée. Dans son rapport « *Visages de la pauvreté à Madagascar* », la Banque Mondiale estime que, dans la province de Fianarantsoa, 76,6 % de la population vit dans l'extrême pauvreté (moins de 1,25 dollar par jour), contre « seulement » 47,2 % des habitants de la province de Tananarive. Globalement, le niveau de pauvreté est deux fois plus élevé dans les campagnes que dans les zones urbaines. Certaines régions cumulent aussi les aléas climatiques, comme le Sud, qui a connu cette année successivement les inondations dues aux cyclones, puis la sécheresse, et où sévit la famine : selon le Programme Alimentaire Mondial (PAM), courant avril, 47 % de la population n'y prenait qu'un repas par jour. Vue depuis là-bas, Tananarive, avec ses politiques qui débattent de l'opportunité d'instaurer une V<sup>e</sup> République, c'est une autre planète.

Pas besoin d'aller loin de la capitale pour voir les premières traces de ces lignes de fracture qui traversent Madagascar. Partant vers l'Est par la nationale 7, en direction de Fianarantsoa, le voyageur découvrira vite la réalité d'infrastructures fortement dégradées – voies ferrées à l'abandon, routes défoncées, bordées par des bourgs où l'on retrouve les mêmes maisonnettes à un étage, rouges comme la terre de Madagascar, et dont beaucoup menacent ruine. Encore ne voit-on là que les localités les plus accessibles : dans un pays dont la population est à 80% rurale, beaucoup de villages ne sont desservis par aucune route digne de ce nom. Là-bas, pas d'école, pas d'hôpital. On trouve de ces villages enclavés jusque dans la grande banlieue de Tananarive : sur la carte, un peu plus de 20 km à parcourir, mais dans les faits, il faut une demi-journée pour s'y rendre. Là encore, on pourra accuser le cyclone ; la réalité, c'est que les routes n'ont plus été entretenues pendant des années après la présidence de Ravalomanana. On voit enfin des tronçons en réfection, mais les dégâts sont profonds. La crise, en défonçant le bitume, a allongé les distances.

Parler de crise à Madagascar donne une impression de fatalité. La crise aurait dû s'achever le 25 janvier 2014, date à laquelle Hery Rajaonarimampianina a été investi président de la République. L'élection présidentielle,

jugée satisfaisante par les observateurs internationaux, devait permettre de clôturer une période d'incertitude politique et d'isolement international qui avait débuté en 2009 avec le renversement de Marc Ravalomanana. Officiellement, Madagascar a de nouveau les faveurs des bailleurs de fonds, comme l'Union Européenne ; mais les investisseurs se font attendre, freinés notamment par la corruption endémique. Dans le classe-



Ruelle dans la banlieue de Tananarive

ment 2015 de la Banque mondiale sur la facilité de faire des affaires, Madagascar pointe à la 163<sup>e</sup> place sur 189 pays étudiés. Les trafics, eux, prospèrent. De l'échelon national à l'échelon local, les politiques bradent sans complexe les ressources de leur pays auprès de groupes étrangers, chinois, français... Résultat : rien ne laisse espérer une amélioration significative du quotidien de la grande majorité des Malgaches. Il faudrait 7 à 8 % de croissance de l'économie pour y parvenir, loin des 3 % enregistrés en 2014.

Si la crise est si profonde, c'est que ses racines sont anciennes. Elle dure en fait depuis les années 60. Une courbe de la croissance malgache établie sur un demi-siècle donne des résultats éloquents : à chaque embellie de l'économie, une crise politique survient, et la croissance plonge. Au sortir de la colonisation française, le pays semblait pourtant aborder dans de bonnes conditions

son indépendance toute neuve : une langue commune, des institutions centralisées depuis plus d'un siècle... Mais le travail d'unification des rois Merinas, qui s'était accompagné de la mise en esclavage des tribus conquises, était resté incomplet. La société malgache reste structurée essentiellement autour de la famille, du village : à l'échelle de l'île, c'est une mosaïque, sur laquelle les décisions politiques ont peu de prise et dont le vrai ciment est constitué par les valeurs traditionnelles. Il n'y a pas de système de formation des élites dirigeantes, pas de vraie compétition politique au sein de partis qui se font et se défont au gré des ambitions de quelques-uns, pas de facteur de mobilisation suffisant pour réaliser l'unité de la société malgache et pousser à la création de vrais contre-pouvoirs. Les institutions, pléthoriques, servent surtout de paravent, et l'on n'hésitera pas à les empiler sans souci d'efficacité au fil des conflits politiques.

Au gré des changements de régime, on retrouve quelques milliers de familles qui cumulent l'essentiel des richesses, et d'où émergent les personnalités qui trustent le pouvoir. C'est au sein de ce petit groupe qu'a généralement lieu la compétition politique, qu'elle prenne ou non une forme démocratique. Ce sont les représentants de ce même groupe qui auront aussi la charge de représenter Madagascar sur la scène internationale, qui décideront de la politique étrangère, des grands marchés, sans réel souci des intérêts de la majorité des malgaches. Résultat : mauvaise gouvernance récurrente, mauvaise gestion économique, et au sein de la population, pour une fois unie dans un même diagnostic, un discrédit massif des politiques. Après les espoirs déçus de la dernière présidentielle, le prochain rendez-vous électoral devrait voir, le 31 juillet prochain, le renouvellement des maires – à supposer que suffisamment de candidats se déclarent et que la date soit maintenue. C'est à peine si le malgache moyen sait que des élections se préparent.

Scène de pré-campagne électorale glanée à Mananjary, sur la côte Est de l'île : pour rejoindre la ville, il faut quitter la nationale 7 et oblier vers le sud. Le président Rajaonarimampianina est de passage pour quelques heures, entre deux réunions des candidats liés au parti présidentiel qui se rassemblent le



*Dans les rizières,  
aux portes de la capitale*

soir au restaurant « Le Casse-croûte ». Au milieu d'une foule compacte et bon enfant, le cortège de 4x4 remonte la rue principale (il y en a deux dans toute la ville, parallèles à la plage). Nous sommes le 27 avril : quelques semaines plus tôt, les mêmes rues étaient impraticables, bloquées par des troncs d'arbres formant barricades. La population s'était soulevée contre les gendarmes et avait assailli leur caserne. Pour ramener le calme, il avait fallu un ministre, un chef de la gendarmerie ; il avait fallu aussi faire appel aux autorités traditionnelles, plus légitimes ici que les politiques, et se plier aux cérémonies coutumières de pardon. Nul n'en parlera lors de la visite présidentielle : officiellement, il ne sera question que de lutte contre la polio dans les villages de la brousse. Discours d'une demi-heure, modérément applaudi, au milieu d'une ambiance de fête foraine : attirés par la musique des groupes venus avec le cortège présidentiel, les jeunes vont pouvoir danser cet après-midi. S'ils n'ont pas de pain, ils auront des jeux. Le président, pour sa part, est déjà reparti vers l'aéroport.



Franck travaille au Service Protestant de Relations Internationales (DEFAP) et Marie, son épouse, est journaliste à l'hebdomadaire Réforme.

## Le Département Enfance regroupe trois services :

### Un service d'Adoption :

La Fondation La Cause est un Organisme Autorisé pour l'Adoption, habilité, sur le territoire français, à suivre l'accouchement anonyme. Elle dispose des moyens d'accueil et d'accompagnement pour les femmes enceintes vivant des situations difficiles.

Elle est aussi habilitée par le Ministère des Affaires Étrangères français pour suivre les demandes d'adoption sur Madagascar. Les candidats doivent d'abord être titulaires d'un agrément délivré par leur département et peuvent ensuite s'adresser à La Cause.

En 2014, six enfants malgaches ont ainsi été accueillis par des familles suivies par La Cause. À ce jour, deux enfants adoptés en 2015 ont rejoint leur famille adoptive.

### Un service de Parrainage :

Le parrainage comprend trois formules :

- le *Parrainage nominatif*, qui permet aux parrains de suivre leur filleul avec un échange de correspondance.
- le *Parrainage alimentaire*, sans échange de correspondance ; le montant du parrainage est envoyé à une structure.
- le *Parrainage administratif*, qui offre des moyens d'action à La Cause pour suivre ses programmes (missions sur place, frais généraux, aides complémentaires d'urgence...).

Fondation Reconnue d'Utilité Publique, La Cause ne reçoit pourtant aucune subvention de l'État. Aussi, parce qu'elle a choisi de ne prélever que le minimum (15 %) sur les sommes reçues au titre du parrainage, La Cause compte sur des dons complémentaires pour couvrir ses frais de fonctionnement...

### Un service d'Aide Humanitaire :

Ce soutien permet, grâce à des dons ponctuels ciblés : la construction de bâtiments (maison d'accueil, ateliers, basse-cour...), l'envoi de containers en coordination avec d'autres œuvres humanitaires, l'aide d'urgence (catastrophe naturelle), la mise en place de projets de développements (ateliers de couture, pépinières, agriculture...), l'amélioration des conditions de vie avec des projets sanitaires (lutte contre le paludisme, accompagnement de la cécité, campagne anti-parasitaire...).

Il permet en semaine le financement des déjeuners pour une centaine d'enfants pauvres d'Antananarivo sous la responsabilité des sœurs protestantes de Mamré.

## Offrir aux enfants un avenir et une espérance !

Soyez remerciés de votre générosité... Grâce à vous, l'engagement de La Cause est toujours aussi soutenu !



### HAÏTI

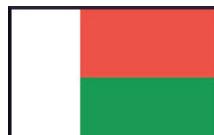
Cinq ans après le séisme, le partenariat développé entre la Fondation La Cause, la Fédération Protestante Haïtienne et le Défap ne cesse de se renforcer. Huit centres d'accueil d'enfants orphelins ou vulnérables bénéficient du soutien de La Cause à travers l'aide humanitaire et le programme parrainage. 76 523 € ont été adressés en leur faveur. 235 enfants et jeunes sont parrainés individuellement, mais le bénéfice du programme parrainage profite à l'ensemble des enfants accueillis dans les centres.

Nous finançons les études de médecine d'une jeune majeure, Kettia J., qui a quitté l'orphelinat grâce à notre accompagnement. Elle bénéficie d'un logement étudiant adapté pour ses études et termine actuellement sa troisième année.

Le centre *Compassion*, qui avait emménagé dans un nouveau bâtiment encore en réfection fin 2013, cofinancé par La Cause, a bénéficié de l'installation de sanitaires modernes pour un total de 4 293 €.

La formation des encadrants et directeurs de centres se poursuit. En 2014, un jeune éducateur du *Centre Chrétien de l'Enfant Haïtien* a bénéficié d'une formation professionnelle diplômante.

En 2015, La Cause envisage et espère l'achat d'un nouveau bâtiment au profit d'un des orphelinats encore en situation de logement précaire. ■



### MADAGASCAR

Malgré la nouvelle et grave crise politique actuelle, les difficultés climatiques (cyclone Chedza, inondations, flambée du prix des denrées alimentaires), les centres œuvrent avec toujours plus de ténacité et de courage en faveur des enfants vulnérables. Neuf structures sont partenaires de La Cause, représentant 188 enfants parrainés. 58 267 € de dons ont été reversés aux centres en 2014. L'ensemble des enfants accueillis bénéficie de ces envois.

Les directrices et directeurs de centres nous rappellent, lors de nos visites, combien cette aide leur est précieuse. En effet, ils ne reçoivent aucune subvention de l'État. Le parrainage ne représente pas la seule aide, plusieurs projets humanitaires y sont également mis en œuvre par La Cause.

1/ La Cause participe à l'envoi de jeunes, dans le cadre du "service civique", en partenariat avec le Défap, pour une mission annuelle auprès des enfants. En 2014, Tojo et Faniry, français d'origine malgache, ont assuré, à l'orphelinat Tangaïna principalement, des fonctions d'animation et de formation dans l'apprentissage du français. Ils ont aussi accompagné un séjour d'été avec les enfants. En 2015, Sophia Bazile, éducatrice spécialisée de jeunes enfants, a bénéficié à son tour du soutien de La Cause pour accompagner les enfants du centre Mamré.

2/ Au centre *Akany Fanantenana*, à Mananjary, la construction de la cuisine collective a été achevée début 2015. Le coût du projet financé par La Cause, avec le soutien de l'UEPAL (Union des Églises Protestantes d'Alsace-Lorraine), s'élève à 7 710 €.

3/ Avec le soutien et l'accompa-

gnement de La Cause, le centre *CATJA* (*Centre d'Accueil et de Transit des Jumeaux Abandonnés*), situé aussi à Mananjary, a accueilli, du 1<sup>er</sup> juillet au 27 juillet 2014, un groupe de scouts B.A.U. "Branche Aînée Unioniste" de l'Oratoire du Louvre à Paris, dans le cadre d'un projet de solidarité internationale (Installation d'une bibliothèque jeunesse – Animation et soutien en langue française pour les enfants et jeunes accueillis au centre).

4/ La Cause a financé dans ces deux centres (*CATJA* et *Akany Fanantenana*) l'installation de panneaux solaires, en grande partie grâce au bénéfice de la Tombola 2014, pour un montant total de 8 190 €. ■



### TOGO

76 enfants sont parrainés et les 21 328 €, adressés en 2014 au Centre d'Action Sociale du Togo, bénéficient à plus de 300 enfants. Le CAST est le plus grand centre en nombre d'enfants suivis. Des projets importants y sont menés. Après l'achèvement du bâtiment polyvalent financé par La Cause (86 000 €), le centre poursuit le développement d'une pépinière. Initié en 2013 et développé en 2014, celui-ci a pris une certaine ampleur. Cette production intensive de culture du fruit de la passion assure au centre des revenus complémentaires par sa commercialisation.

En 2014, La Cause a permis au CAST d'accueillir un groupe de jeunes scouts B.A.U. "Branche Aînée Unioniste" de l'Église protestante de Poissy (78). Ces jeunes ont mis en place différents ateliers pédagogiques auprès des enfants. Ils ont

## DÉPARTEMENT ENFANCE ★ DÉPARTEMENT

réalisé l'installation de panneaux solaires et aidé au travail dans les pépinières. ■



### CAMEROUN

La Cause est partenaire du Centre CJARC (Club des Jeunes Aveugles Réhabilités du Cameroun), sis à Yaoundé. Son fondateur et directeur, Monsieur Coco-Bertin MOWA, est aveugle lui-même. Comme son épouse Cécile, Coco-Bertin est un chrétien engagé qui souhaite offrir le meilleur aux enfants que le centre accueille. Aussi collabore-t-il avec notre œuvre dans le cadre du programme parrainage.

À ce jour, 24 enfants sont parrainés. Certains parrains écrivent en braille à leur filleul. Coco-Bertin et son équipe sont reconnaissants du soutien régulier qu'ils reçoivent de La Cause et nous rappellent que d'autres enfants restent encore en attente d'un parrain ou d'une marraine...

6 357 € ont été adressés au CJARC en 2014 pour le parrainage. ■

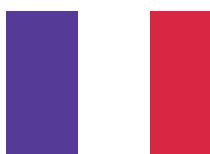


### BURKINA FASO

En 2014, La Cause a initié un projet de soutien pour l'École de Zorgho, au Burkina Faso. Cette action s'inscrit dans un partenariat avec la Mission Évangélique Braille (Suisse). Il s'agit d'une école inclusive offrant un enseignement à des enfants non-voyants réunis dans la même classe que des enfants voyants.

Parallèlement à l'enseignement scolaire, une éducation à l'autonomie est mise en place. Ces enfants aveugles apprennent à effectuer les diverses activités de la vie quotidienne. Il faut leur apprendre à vivre dans un nouveau contexte avec des camarades et les former pour l'exercice d'un métier adapté à leur handicap.

Nous recherchons des parrains prêts à soutenir ces enfants malvoyants. ■



### FRANCE

La Cause poursuit son action d'aide sociale sur le territoire national. Pour l'année 2014, une aide de 1 343 € a été reversée à l'association "Les Baladins", pour permettre à quatre enfants de familles démunies de partir en vacances.

En 2015, nous n'avons reçu que 150 € de dons à cet effet, et ne pouvons répondre aux différentes demandes qui nous sont adressées... ■

### Service de Presse :

Nous avons eu le plaisir de recevoir, en service de presse, les ouvrages suivants :

- Pascal GEOFFROY, *Le Mariage, éclairages bibliques*, Préface de Francine Leclerc, 2015, Éditions Passiflores.
- Marie-France de PALATIO, *Blanche Gamond, Résister à l'intolérance religieuse*, 2015, Éditions Olivétan.

## Infos de La Cause

Pour tous renseignements, appeler La Cause : 01 39 70 60 52.

### Déplacement de La Cause

Dimanche 6 septembre, présence du stand de La Cause à l'Assemblée du Désert à Miallet et d'une délégation de La Cause de 30 personnes. Le culte, à 10 h 30, sera présidé par Anne Faisandier, pasteure de l'Église Protestante Unie de Marseille-Grignan. L'après-midi, allocutions de deux historiens, Hubert Bost, président de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, et Jean-Paul Chabrol.

### Département Enfance

Voyage en Corée, du 19 au 31 octobre 2015, organisée par l'ACCFC (Association Culturelle Chrétienne Franco-Coréenne). Renseignements : Pasteure Sook-Hee YOUN, déléguée de La Cause. Tél : 01 70 58 21 17, dgaccfc@neuf.fr

### Département Solos-Duos

#### ■ Du 18 au 23 octobre 2015

Séjour Éliezer à Venise, pour les Solos de 45 à 65 ans. Des places sont encore disponibles pour des messieurs

#### ■ Les 12 et 13 septembre 2015

Week-end couples, familles et solos avec Nicole Deheuvels à Roubaix à l'église baptiste, 37 rue du Collège

– « *Une journée pour notre couple* », le samedi, avec ateliers interactifs.

– Culte pour tous, le dimanche, avec prédication sur le thème : « *Solitude et partage* ».

– Une rencontre conviviale pour les solos avec déjeuner et partage-débat sur le thème : « *Vers un célibat épanoui !* »

Renseignements : 03 20 73 35 15

### Département Handicap Visuel

#### ■ Soutien financier à une étudiante aveugle

Marie-Hélène entreprendra à Paris (IPT), en septembre 2015, sa troisième année de licence en théologie. La Cause l'a soutenue grâce à vos dons pendant ses deux premières années d'études. Elle aura encore besoin de votre soutien à hauteur de 300 € mensuel dès la rentrée universitaire.

**La Fondation La Cause est habilitée à recevoir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu, pour 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ainsi que des dons déductibles de l'impôt sur la Fortune, à hauteur de 75 % de son montant, dans la limite de 50 000 €. La Fondation La Cause est autorisée à recevoir des legs et donations dispensés des droits de mutation.**